

# BUDGET

PRIMITIF 2019  
VILLE D'ALBI



BUDGET GÉNÉRAL



# BUDGET

PRIMITIF 2019  
VILLE D'ALBI



BUDGETS ANNEXES



# RAPPEL DES ELEMENTS DU DOB 2019

Le contexte général a été présenté lors du débat d'orientation budgétaire au conseil municipal du 26 Novembre 2018 avec notamment:

- Au niveau mondial, une reprise qui se poursuit même si elle est contrastée
- En France, un PIB qui progresserait de +1,7% en 2018 et 2019 avec une inflation estimée à 1,8% en 2018 et 1,4% en 2019 et un déficit public qui resterait en dessous des 3% du PIB
- Des collectivités locales, vigilantes sur les mesures gouvernementales :
  - Des dotations qui ne **devraient** pas baisser,
  - La deuxième tranche du dégrèvement de TH qui ne **devrait** pas impacter les recettes communales,
  - La mise en œuvre en 2019 des mesures prévues en 2017 pour le protocole pour la modernisation des parcours professionnels et des carrières (PPCR)
  - Un objectif général de maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement des collectivités (+1,2%) et de leur endettement

# RAPPEL DES ELEMENTS DU DOB 2019

Pour les collectivités, cela s'est traduit, au niveau national, par :

- Des dépenses de fonctionnement qui repartent à la hausse (1,4% en 2017 contre -0,2% en 2016) sous l'effet d'une part de la hausse des frais de personnel (+3,2%) liées aux mesures gouvernementales et d'autre part de l'augmentation des achats et charges externes (+1,3%). Par ailleurs, les dépenses d'intervention baissent pour la troisième année consécutive puisque bon nombre de collectivités ont réduit leurs subventions .
- Des recettes de fonctionnement qui repartent à la hausse (+1,9%) sous l'effet de la dynamique des impôts locaux (+2,8% en 2017 après +2,5% en 2016, +4,3% en 2015, +1,8% en 2014 et +4,9% en 2013)
- Après trois années de baisse, les dépenses d'investissement du secteur communal (hors remboursements de dette) sont en hausse de +8,2%. C'est une tendance conforme au cycle électoral.

# BUDGET

PRIMITIF 2019  
VILLE D'ALBI



BUDGET GÉNÉRAL



# LE CADRE BUDGETAIRE POUR ALBI

Les recettes de fonctionnement s'établissent avec :

- une stabilité des dotations en 2019 mais des dotations qui ont connu une baisse cumulée de 3,3M€ entre 2014 et 2018,
- la prise en compte d'une revalorisation décidée par l'Etat de 2,1% des bases fiscales et de la réduction des abattements décidée 2017.
- un montant de droits de mutation basé sur la moyenne des années passées (1,4 M€)

.../...

# LE CADRE BUDGETAIRE POUR ALBI

**En ce qui concerne les dépenses de gestion, la ville poursuit sa politique de maîtrise des dépenses mais elle doit faire face à des dépenses nouvelles .**

- Au chapitre 011 (charges à caractère général), la hausse s'explique pour partie par des transferts de charges et des dépenses exceptionnelles.
- Au chapitre 012 (dépenses de personnel), la hausse est liée à des recrutements imposés par les transferts de compétences de l'Etat et des décisions gouvernementales ( mise en place du PPCR et du RIFSEEP)
- Au chapitre 65 (autres charges de gestion courantes), le maintien du niveau des subventions aux associations reste une priorité
- Au chapitre 66 (frais financiers), la baisse résulte du désendettement et des taux bas

# LE CADRE BUDGETAIRE POUR ALBI

**En investissement, nos 3 grandes orientations restent les mêmes :**

- conserver, à travers les budgets transférés de la Ville vers l'Agglomération, un investissement global de 6 M€ pour l'entretien et le renouvellement de la voirie (chaussée, réseau pluvial, éclairage public, mobilier urbain)
- poursuivre le programme pluriannuel de modernisation et de renouvellement des écoles et des équipements sociaux, sportifs, culturels et associatifs.
- inscrire les crédits pour les projets importants de notre ville (extension de la maison de quartier de la Renaudié, aménagement de la base de Pratgraussals, travaux de la place du Château, nouvelle cuisine centrale, isolation thermique du groupe scolaire de la Curveillère...)

# LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

## BUDGET GENERAL

<b>Charges à caractère général (*) :</b>	<b>12 244 294 €</b>	<b>23%</b>
<b>Dépenses de personnel (*) :</b>	<b>28 718 200 €</b>	<b>55%</b>
<b>Subventions :</b>	<b>8 244 781 €</b>	<b>16%</b>
<b>Autres charges :</b>	<b>1 676 540 €</b>	<b>3%</b>
<b>Atténuation de produits</b>	<b>84 100 €</b>	<b>0%</b>
<b>Intérêts :</b>	<b>1 440 400 €</b>	<b>3%</b>
<b>Dépenses d'ordre et travaux en régie :</b>	<b>6 213 260 €</b>	
<b><u>Virement à l'investissement :</u></b>	<b><u>646 759 €</u></b>	
<b>TOTAL :</b>	<b>59 268 334€</b>	

(\*) hors travaux en régie (101 700 €) et main d'oeuvre régie (81 800€) qui sont regroupés avec les dépenses d'ordre

Les pourcentages sont calculés en fonction des dépenses réelles (hors dépenses d'ordre)



# LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT BUDGET GENERAL

Sont prévues 8,24M€ de subventions et contributions dont :

➔ 3,01 M€ aux organismes publics (CCAS, Conservatoire de musique et de danse, Musée, ...)

➔ 0,53 M€ : Contributions obligatoires

➔ 4,70 M€ aux associations d'intérêt local (social, quartiers, éducation, sport, culture, loisirs, tourisme, coopération, ...)

*La ville d'Albi verse des subventions à près de 400 associations dès le mois de janvier !*

# LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

## BUDGET GENERAL

<b>Vente de produits / prestations :</b>	<b>6 321 964 €</b>	<b>11%</b>
<b>Contributions directes :</b>	<b>30 522 000 €</b>	<b>52%</b>
<b>Attribution de Compensation :</b>	<b>4 020 000 €</b>	<b>7%</b>
<b>Autres impôts et taxes :</b>	<b>3 924 025 €</b>	<b>7%</b>
<b>Dotations et participations :</b>	<b>11 599 114 €</b>	<b>20%</b>
<b>Autres recettes :</b>	<b>2 181 561 €</b>	<b>3%</b>
<b>Recettes d'ordre :</b>	<b><u>699 670 €</u></b>	
<b>TOTAL</b>	<b>59 268 334 €</b>	

**Les pourcentages sont calculés en fonction des recettes réelles (hors recettes d'ordre)**

# LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

## BUDGET GENERAL

<b>Dépenses d'équipement (*) :</b>	<b>19 565 528 €</b>
<b>Subventions d'équipement :</b>	<b>534 125 €</b>
<b>Autres charges :</b>	<b>100 000 €</b>
<b>Dépenses d'ordre (hors travaux en régie) :</b>	<b>1 356 170 €</b>
<b>Remboursement de l'emprunt :</b>	<b>6 789 000 €</b>
<b>Réaménagement de dette :</b>	<b>10 000 000 €</b>
<b>Opérations pour compte de tiers</b>	<b><u>197 000 €</u></b>
<b>TOTAL :</b>	<b>38 541 823 €</b>

(\*) y compris travaux en régie

# LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT BUDGET GENERAL

**Les subventions d'équipement (chapitre 204) représentent 534 125 €**

**avec notamment :**

- subvention syndicat mixte du palais Berbie : 185 000 €**
- autres organismes de droit privé : 349 125 €**

# LES DEPENSES D'EQUIPEMENT DU BUDGET GENERAL, par chapitre

## Opérations individualisées :

<b>ch 800 (équipement des services)</b>	<b>1 164 570 €</b>
<b>ch 801 (bâtiments communaux)</b>	<b>2 621 500 €</b>
<b>ch 802 (embellissement du cadre urbain)</b>	<b>174 000 €</b>
<b>ch 803 (aménagement de quartiers)</b>	<b>386 500 €</b>
<b>ch 810 (médiathèque)</b>	<b>19 000 €</b>
<b>ch 813 (plaine des sports)</b>	<b>145 000 €</b>
<b>ch 816 (centre horticole)</b>	<b>26 000 €</b>
<b>ch 818 (maisons de quartiers)</b>	<b>670 500 €</b>
<b>ch 831 (aménagement des cours d'eau)</b>	<b>5 000 €</b>
<b>ch 834 (équipement Stadium)</b>	<b>863 500 €</b>
<b>ch 835 (équipement Stade Rigaud)</b>	<b>15 000 €</b>
<b>ch 839 (aménagement du site de Pratgraussals)</b>	<b>1 933 000 €</b>
<b>ch 840 (politique de la ville)</b>	<b>90 000 €</b>
<b>ch 841 (nouvelle cuisine centrale)</b>	<b>8 320 000 €</b>

# LES RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGET GENERAL

<b>Virement de la section de fonctionnement :</b>	<b>646 759 €</b>
<b>Dotations (FCTVA, Taxe d'aménagement ...) :</b>	<b>3 541 500 €</b>
<b>Subventions :</b>	<b>535 297 €</b>
<b>Autres recettes (dette récup, cessions):</b>	<b>2 526 700 €</b>
<b>Opérations pour compte de tiers</b>	<b>197 000 €</b>
<b>Recettes d'ordre :</b>	<b>6 869 760 €</b>
<b>Emprunt :</b>	<b>14 424 807 €</b>
<b><u>Réaménagement de dette :</u></b>	<b><u>10 000 000 €</u></b>
<b>TOTAL :</b>	<b>38 741 823 €</b>

# BUDGET GENERAL

## Dette au 1er janvier 2019

**Dette propre du budget général au 01.01.2019 :**

**37 809 832,68 €**

**Soit 721 €/habitant (la moyenne de la strate est à 1 416 €)**

**Total de la dette inscrite au budget général avec les emprunts globalisés et  
la dette récupérable : 56 306 481,18 €**

# BUDGET GENERAL

## Structure de la dette au 1er janvier 2019

### Classement selon la charte Gissler

**Classement A1 : 31 emprunts représentant 84,74%**  
emprunts en euros à taux fixes ou taux variable simples

**Classement B1 : 2 emprunts représentant 4,66%**  
emprunts en euros indexé sur des taux avec barrière

**Classement E3 : 3 emprunts représentant 10,60%**  
emprunts en euros indexés sur des écarts de taux avec effet multiplicateur



# BUDGET

PRIMITIF 2019  
VILLE D'ALBI



BUDGETS ANNEXES



# LES BUDGETS ANNEXES

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>Budget Eau :</b>	<b>6 686 000 €</b>
<b>Budget OICE :</b>	<b>832 800 €</b>
<b>Budget Parc des Expositions :</b>	<b>234 500 €</b>
<b>Budget Aéroport</b>	<b><u>317 930 €</u></b>
<b>TOTAL :</b>	<b>8 071 230 €</b>

# LES BUDGETS ANNEXES

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>Budget Eau :</b>	<b>2 805 000 €</b>
<b>Budget OICE :</b>	<b>502 000 €</b>
<b>Budget Parc des Expositions :</b>	<b>206 500 €</b>
<b>Budget Aéroport</b>	<b><u>50 000 €</u></b>
<b>TOTAL :</b>	<b>3 563 500 €</b>

# LE BUDGET CONSOLIDE SYNTHETIQUE

Nous vous présentons un budget global consolidé réparti ainsi :

## BUDGET GENERAL :

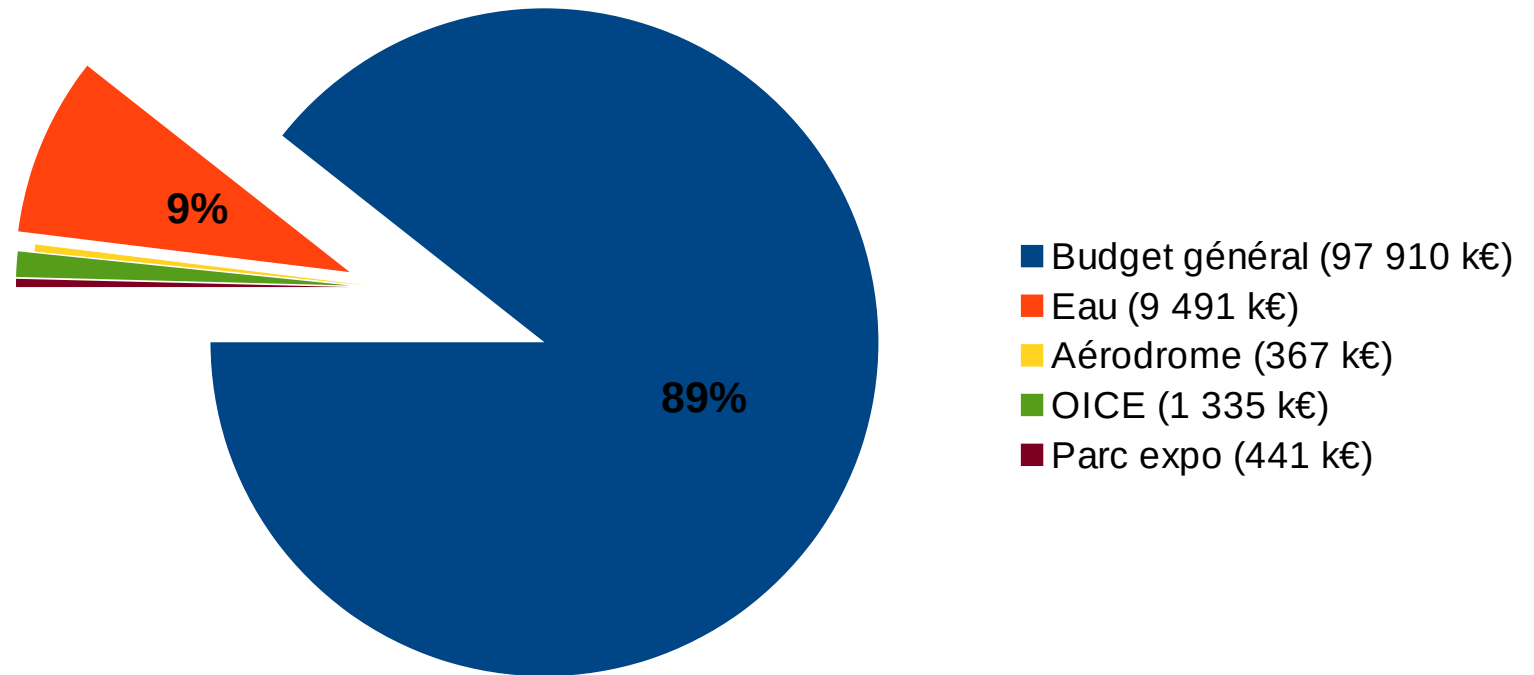
-Fonctionnement	59 268 334 €
-Investissement	38 541 823 € (*)

## BUDGETS ANNEXES :

-Fonctionnement	8 071 230 €
-Investissement	3 563 500 €

(\*) dont 10 M€ en dépenses et recettes pour des réaménagements éventuels d'emprunt

# LE BUDGET CONSOLIDE SYNTHETIQUE (fonctionnement et investissement)



**Total : 109 444 887 €**

# CONCLUSION

**L'engagement pris en matière de modération fiscale est confirmé : il n'y aura pas d'augmentation des taux en 2019 et 2020. L'augmentation des taux n'aura donc été que de 0,66% en moyenne sur le mandat.**

**En fonctionnement, malgré les contraintes subies, nous continuons nos efforts de maîtrise de dépenses et nous sommes en mesure, cette année encore, de maintenir le niveau des subventions aux associations.**

**En investissement, les projets majeurs sont bien avancés, voire d'ores et déjà terminés. Les délais sont tenus, et les retombées pour l'économie locale sont significatives.**